

Collombey-Muraz, le 27 janvier 2020

Courrier A

Madame
Véronique Chervaz
R. de la Charmette 52
1868 Collombey

**Réponse au postulat du 9 septembre 2018, "Pour la qualité de vie des seniors",
accepté en séance du Conseil général du 4 février 2019**

Traité par : Secrétariat municipal
N/réf. : BUY - mol

Madame la Conseillère générale,

Nous nous référons à votre postulat mentionné en titre, qui a retenu toute l'attention du Conseil municipal et dont nous vous remercions.

Nous relevons avec vous l'importance de favoriser l'autonomie et le bien-être des seniors, dont la proportion est toujours plus importante au sein de notre société, en raison du vieillissement de la population.

Aujourd'hui à Collombey-Muraz, qui est nous le rappelons régulièrement une commune « jeune », près de 20% de notre population est âgée de plus de 65 ans. Dans ce contexte, le Conseil municipal considère évidemment cette frange de la population avec l'intérêt qu'elle mérite.

En matière de vieillesse et de relations intergénérationnelles, la Fondation Pro Senectute possède de nombreuses compétences spécialisées et se positionne, en tant que partenaire privilégié, notamment des Collectivités publiques, pour soutenir et améliorer les conditions de vie des personnes âgées. C'est donc naturellement vers cette Fondation que le Conseil municipal s'est tourné au moment d'étudier votre demande.

Dans le cadre de ces différents contacts, il est apparu qu'un projet commun d'un groupe de réflexion composé du CMS, de Pro Senectute et de l'EMS des Trois-Sapins (par l'entremise de leurs directions respectives) s'était constitué. L'idée consiste à profiter du regroupement du CMS et de Pro Senectute au cœur de la Ville de Monthey, dans le bâtiment « Double Croche » et d'y développer un lieu d'accueil unique d'information destiné au plus de 60 ans. Ce projet appelé « BRIC », pour Bureau Régional d'Information et de Coordination pour les seniors), aura pour but d'offrir aux aînés et leur entourage, ainsi qu'aux professionnels du réseau socio-sanitaire, un point d'entrée unique vers toutes les prestations et organismes existants. Ce service, gratuit et confidentiel, accueillera, écoutera et évaluera les demandes des personnes de plus de 60 ans et les dirigera auprès des interlocuteurs adéquats, permettant ainsi au public-cible d'accéder à l'information et aux aides et ressources utiles.

Seront traitées, les questions relatives à la préparation à la retraite, aux activités à la retraite, aux engagements bénévoles, à l'aide et aux soins à domicile, aux transports, aux directives anticipées, aux assurances sociales, aux aides financières, aux aides

administratives, aux logements pour seniors, aux EMS, aux soutiens aux proches-aidants, aux offres touristiques et culturelles, à la médiation, etc.

Dans ce contexte, nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil municipal a, en séance du 13 janvier 2019, jugé le projet particulièrement intéressant et a validé sur le principe sa participation à celui-ci, en privilégiant une participation financière fondée sur la population résidente, qui est le mode de calcul habituel pour les collaborations intercommunales. La participation pour 2020 s'élèverait ainsi, selon les premières projections, à un peu moins de Fr. 20'000.- pour Collombey-Muraz.

Le projet doit maintenant être finalisé avant d'être présenté dans les détails aux Exécutifs des communes de Monthey, Collombey-Muraz, Troistorrens, Val d'illiez et Champéry. La mise en œuvre de celui-ci est prévue après les vacances d'été.

Le Conseil municipal a mandaté la Présidente du Dicastère Vie en Commun pour poursuivre les discussions avec les différents partenaires et mettre en œuvre aussi vite que possible ce projet intercommunal. Dans ce contexte, l'Autorité exécutive estime avoir ainsi répondu de manière favorable à votre demande.

Veillez agréer, Madame la Conseillère générale, nos salutations distinguées.

Yannick Buttet
Président

Laurent Monnet
Secrétaire municipal

Annexes : Ment.

Copie : Monsieur Côme Vuille, Président du Conseil général